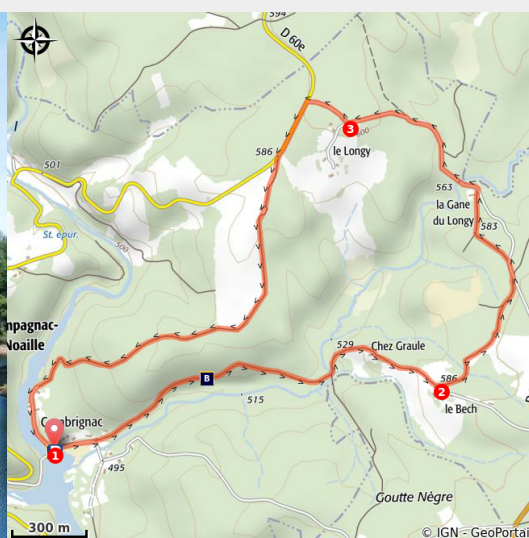


Combrignac

Gorges et plateaux de la Haute-Dordogne - Champagnac-la-Noaille



Le lac de la Valette (D.Agnoux - CC VEM)

Entre le lac de la Valette et le Longy, profitez de l'ambiance des sous-bois qui cachent bien souvent quelques champignons.

Combrignac, embarcadère pour la pêche au brochet ou point de départ des promeneurs. Ses chemins empierrés vous conduisent à travers bois sur les coteaux et plateaux du Doustre.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 6.2 km

Dénivelé positif : 178 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs et rivières,
Paysage

Itinéraire

Départ : Pont de Combrignac, Champagnac la Noaille

Arrivée : Pont de Combrignac, Champagnac la Noaille

Balisage : — Balisage jaune

1. Du pont qui enjambe le Doustre (vue sur le lac de la Valette, paradis des pêcheurs sur 230 ha), monter dans le hameau. Dans le virage, prendre le chemin qui part à gauche entre une maison et un chêne centenaire puis continuer tout droit. Le chemin domine le vallon de Rouffie. Franchir le pont (observer les pierres qui dépassent de l'eau : la loutre y laisse des reliefs de son repas appelés aussi épreintes) et monter au lieu-dit Chez-Graule. Poursuivre par la route bordée de hêtres.
2. Au Bech, face au four à pain, bifurquer à gauche et prendre le sentier caché derrière une remise. Poursuivre en sous-bois. Emprunter la route à gauche sur 100 m, puis s'engager sur le chemin à gauche. Il mène à La Gane-du-Longy. Passer à droite de la maison, descendre par la route à gauche, franchir le pont (moulin adossé à sa retenue ou étanchade ; deux meules sont encore visibles à l'extérieur ; trop usées pour moudre, le meunier leur a offert une seconde vie comme pont) et continuer par la route jusqu'au Longy (qui domine la vallée du Doustre).
3. À l'entrée du hameau, prendre la route à droite puis la D60E à gauche sur 250 m. Bifurquer sur le chemin à gauche. Il entre dans une futaie de hêtres. À la patte-d'oie, continuer à gauche. Le chemin longe de grandes prairies récemment installées. Laisser deux chemins à gauche, pénétrer en sous-bois et descendre tout droit vers la retenue. Poursuivre par la route qui borde le Doustre et retrouver le point de départ.



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

3 juin 2019 • Combrignac •

Sur votre chemin...



 Barage de la Valette (A)

 Les champignons (B)

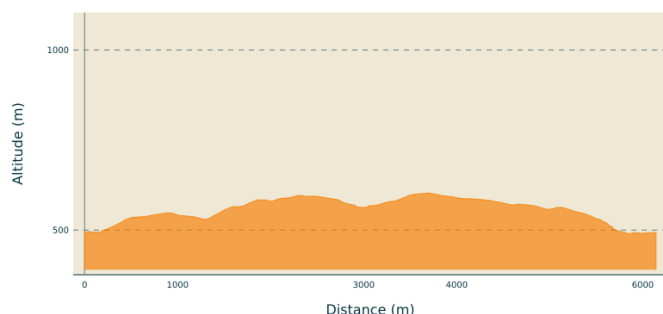


Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

3 juin 2019 • Combrignac •

Toutes les infos pratiques

Profil altimétrique



Altitude min 490 m
Altitude max 603 m

Accès routier

A 1,6 km de Champagnac la Noaille, prendre la D99 puis à gauche la route communale de Combrignac, traverser le pont, parking en bordure de route.

Parking conseillé

Pont de Combrignac, Champagnac la Noaille

Lieux de renseignement

Communauté de Communes de
Ventadour - Egletons - Monédières
Carrefour de l'Épinette, 19550
Lapleau

accueil@cc-ventadour.fr
Tel : 05 55 27 69 26
<http://www.cc-ventadour.fr>

Office de Tourisme communautaire
Ventadour-Egletons-Monédières
1 rue Joseph Vialaneix, 19300
Egletons

accueil@tourisme-egletons.com
Tel : 05 55 93 04 34
<http://www.tourisme-egletons.com>



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

3 juin 2019 • Combrignac •

Sur votre chemin...



Barage de la Valette (A)

Le lac de retenue de la Valette couvre 224 ha. Alimenté par le Doustre, il dispose d'une base nautique et de plages aménagées pour le plus grand plaisir des estivants. La queue du lac, elle, est appréciée par un grand nombre de pêcheurs en bateau. Classé en deuxième catégorie, le lac abrite de belle population de carnassiers comme le Sandre, la Perche et le Brochet mais aussi des Carpes et plus récemment le Silure.
Crédit photo : D.Agnoux - CC VEM



Les champignons (B)

A l'arrivée de l'automne, la cueillette des champignons attire petits et grands dans les sous-bois, désireux d'aller débusquer cèpes, girolles et autres trompettes-de-la-mort. Indispensables, le panier en osier large et peu profond (voire un sac en étoffe, jamais de sac en plastique) et le couteau, à lame fine et bien aiguisée.
Bonne cueillette !

Crédit photo : D.Agnoux - CC VEM